![Description : Description : Description : Description : Description : Description : blason[1]]()

**Commune de BOUSSENS**

**1 place de la Mairie**

**31360 BOUSSENS**

**Téléphone : 05.61.90.02.25 – Mail : secretariat@mairie-boussens.fr**

 **Marché de travaux**

 **Marché à procédure adaptée**

**Objet de la consultation :**

 **MARCHÉ À BONS DE COMMANDE (ÉLECTRICITÉ)**

**AVIS D’APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE**

 **(A.A.P.C.)**

**Pouvoir adjudicateur** :

Désignation :
 Commune de BOUSSENS
 1 place de la Mairie
 31360 BOUSSENS
 Téléphone : 05.61.90.02.25
 Adresse internet : http://www.mairie-boussens.fr
 E-Mail : secretariat@mairie-boussens.fr
Statut : Commune
Activité(s) principale(s) :

* Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n’agit pas pour le compte d’autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur :

http://www.mairie-boussens.fr ou <https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro>

**Objet de l'accord-cadre** :

Accord-cadre à bons de Commande (Électricité) - Travaux d'aménagement, de réparation et d'entretien relatifs à l’électricité dans divers bâtiments et logements communaux

Accord-cadre couvert par l’accord sur les marchés publics (AMP) : non
L'avis concerne un accord-cadre.

**Forme de l'accord-cadre** : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de travaux : Exécution

**Lieu principal d’exécution** : Commune de Boussens

CPV global à la consultation
CPV principal : 50000000-5
Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Le montant global estimé est de 200 000.00 euros HT
Dévolution en accord-cadre unique.

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre est de 200 000.00 euros HT.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

La durée de l'accord-cadre à bons de commande est de 4 années.

Il n’est pas prévu de retenue de garantie.

Il n’est pas prévu d’avance.

**Présentation de candidature** :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :https://dume.chorus-pro.gouv.fr/).
Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :
Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

* la preuve d’une assurance pour risques professionnels

**Procédure** : MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :
Numéro de référence de l'accord-cadre : 2024-006
La présente consultation est une consultation initiale.
Date d’envoi du présent avis à la publication : 05/07/2024
Date limite de réception des offres : 03/09/2024 à 16:00
Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE :
Le dossier de consultation est téléchargeable sur

http://www.mairie-boussens.fr ou <https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro>

Modalités essentielles de financement et de paiement :
Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.
Règlement : Les prestations seront réglées, par mandat administratif, sur présentation de facture après exécution des travaux.

Les factures devront correspondre aux bons de commande.

**Avis périodique** :
Il ne s’agit pas d’un accord-cadre périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d’opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

* en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
* en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours** :
 Tribunal administratif de Toulouse
 68 rue Raymond IV
 31000 TOULOUSE
 Tél: 05 62 73 57 57

Service pour renseignements sur recours :
 TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULOUSE
 68 rue Raymond IV
 31000 TOULOUSE
 Tél: 05 62 73 57 57

Conditions de remise des candidatures
La transmission des candidatures et des offres se fera par voie électronique uniquement sur

http://www.mairie-boussens.fr ou <https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro>

Signature des documents transmis par le candidat.

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus** :

* pour les renseignements d’ordre administratif :

Commune de BOUSSENS / Service Administratif
Correspondant : DARMANI Guylaine
Adresse : 1 place de la Mairie
31360 BOUSSENS
Tél : 05.61.90.02.25
Courriel : secretariat@mairie-boussens.fr

Horaires d’ouverture : Lundi au vendredi de 13h30 à 17h

**Adresse de retrait des dossiers** :
http://www.mairie-boussens.fr

ou <https://www.marches-securises.fr/perso/mgirod_repro>

Le Maire,

Christian SANS